

# Cuges au Mag



Magazine municipal mensuel de Cuges-les-Pins - N°55 Septembre 2020

ECOLE  
ELEMENTAIRE  
SIMONE VEIL



## SPÉCIAL RENTRÉE



[www.cuges-les-pins.fr](http://www.cuges-les-pins.fr)





# ZOOM SUR LES ACTIONS DES ÉLUS



C'est à mon tour de remercier les Cugeois(e)s pour leur soutien et leurs encouragements tout au long du mandat précédent et également de nous avoir renouvelé leur confiance pour les six années à venir. En ce début de nouveau mandat, affecté par le confinement dû à la pandémie covid 19, nous finalisons malgré tout, les travaux engagés en 2019, **conformément à nos engagements**. Les projets prennent du temps à se concrétiser car ce n'est qu'au terme d'une longue procédure obligatoire que les autorisations sont données.

C'est donc en tenant compte de toutes ces démarches, et également des finances, que nous avons réalisés les grands travaux de réhabilitation des voies principales de notre commune ainsi que certains espaces : le chemin

de Raphèle, le boulevard Gambetta avec le déplacement de sa fontaine historique, le jardin du presbytère, le boulevard Chanoine Bonifay, le parvis de l'église, le boulevard Stanislas Fabre et le parvis de la mairie, le jardin de la mairie, les parkings des Tapanie et de la place Léonard Blanc.

La mise en lumière de la Mairie et la mise en place de containers enterrés dans le boulevard Gambetta, le boulevard Chanoine Bonifay et le boulevard Stanislas Fabre viennent aujourd'hui clôturer cette grande tranche de travaux qui aura duré six ans.

En partenariat avec la SPL l'Eau des collines, nous avons remplacé des réseaux d'adductions d'eau et d'assainissement. Nous avons également modernisé l'éclairage public et continuons à le faire en remplaçant systématiquement les anciennes ampoules au sodium par des ampoules LED, **dans un souci écologique et économique**.

En dehors de ces grands travaux, d'autres réalisations ont été finalisées : l'aménagement du hall d'accueil de la mairie, le remplacement du réseau d'eau dans l'école maternelle et la réparation de sa toiture.

Un des chantiers phares a été la construction de l'école Simone Veil qui a nécessité huit mois d'études, dont un concours d'appel d'offres avec 25 propositions et un an de travaux. Nous sommes certains d'avoir **fait les bons choix dans ce projet d'école à haute performance environnementale**. La GPA (Garantie de Parfait Achèvement) arrive à son terme, et c'est non sans mal que nous sommes arrivés à finaliser les petites imperfections, pour obtenir aujourd'hui ce magnifique résultat dont nous sommes très satisfaits. **Aujourd'hui l'extension de l'école est terminée, à nous tous de la préserver**.

Voici un bilan qui marque les travaux réalisés, conforme au budget que nous nous étions fixés. Il est la transition vers de nouveaux investissements sur lesquels nous nous sommes engagés auprès de vous et qui amorce une nouvelle tranche de travaux avec la continuité de la rénovation des voies, (Chemin du Puits et de Valcros, rue du docteur Gastinel, rue Victor Hugo etc...), la transformation de la coopérative en parking, le réaménagement des espaces de jeux du jardin de la ville et le centre village en lieu et place de l'ancienne école Chouquet.

Monsieur le maire portera nos dossiers en haut lieu pour obtenir le soutien nécessaire notamment du département, dans ces nouveaux projets, et nous vous tiendrons informés de l'avancement des études techniques préliminaires.

Tout ceci est un travail d'équipe, c'est ce qui rend la mission d' élu passionnante et enrichissante.

4<sup>ème</sup> Adjoint délégué aux travaux  
Gérard Rossi

## SOMMAIRE

2 ZOOM SUR  
LES ACTIONS DES ÉLUS

3 ÉDITO

4-7 ENFANCE  
RENTÉE SCOLAIRE

8 CRÛCHE

9 VIE MUNICIPALE

10-13 LOISIRS À CUGES

14 TRIBUNE LIBRE  
PETITS BONHEURS

15 ACTUS  
PROTÉGEONS  
L'ENVIRONNEMENT

## ÉDITO



Le rôle du maire est un rôle essentiel dans sa municipalité. Être maire c'est aussi de représenter sa commune à l'extérieur, et être entendu au plus haut niveau des strates de décisions. Chaque instance de notre territoire déploie des actions importantes et y siéger est un atout.

Aussi, c'est un honneur, doublé d'une certaine fierté que je vous annonce avoir été élu vice-Président du Conseil de territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile aux côtés de Serge Perottino, le nouveau Président qui succède à Sylvia Barthélémy.

Pouvoir «porter la voix» des Cugeois(es) au niveau des instances métropolitaines et y défendre nos intérêts, à l'heure où les grands chantiers devraient redémarrer, est primordial.

Pour Cuges ce sont des projets essentiels, tels que la compétence du Plan Local d'Urbanisme Inter-communal, de l'agriculture, du tourisme, du pluvial, qui sont au cœur de nos préoccupations quotidiennes et de nos ambitions futures.

Ma mission s'est également concrétisée cet été par l'attribution de nombreux logements sociaux au sein de la résidence intergénérationnelle de la ZAC des Vigneaux. **La priorité d'attribution a été donnée aux cugeois(es)**, comme nos engagements le promettaient. C'est donc une grande satisfaction d'avoir pu agir en ce sens et je tiens à remercier le bailleur social UNICIL d'avoir accédé à notre requête.

Dans quelques jours, l'heure de la rentrée va sonner et pour moi l'occasion de souhaiter à la nouvelle directrice, la bienvenue dans notre école Simone Veil, ainsi qu'aux écoliers qui bénéficient de ce cadre scolaire exceptionnel et dans l'air du temps. Une école répondant aux normes de qualité environnementales et écologiques dont l'inspecteur d'académie, lui-même, aime dire « qu'elle respire la sérénité... ». Je souhaite également une bonne rentrée aux plus petits de la maternelle et au corps enseignant qui les accompagnera dans cette nouvelle année scolaire.

Je souhaite aussi la bienvenue à nos « **nouveaux arrivants** ». Beaucoup m'ont dit apprécier notre village et être venus y habiter pour profiter de cet environnement naturel exceptionnel...

Pour finir, je vous invite à venir nombreux au **forum des associations et des loisirs** qui se déroulera le samedi 5 septembre 2020. Ce salon vous proposera de multiples activités de loisirs, culturelles ou sportives qui contribuent, elles aussi à la qualité de vie à Cuges-les-Pins.

**Bonne rentrée à tous !**



**Bernard Destrost**

Maire de Cuges les Pins

Vice-président du Conseil de territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile

Conseiller Métropolitain



# ENFANCE



**ÉCOLE MATERNELLE**  
RENTREE LES 1 ET 3/09

## RENTREE PETITES SECTIONS

**Mardi 1<sup>er</sup>** et **jeudi 3** septembre  
matin (selon les créneaux  
annoncés aux parents  
par la directrice)

## RENTREE MOYENNES SECTIONS

**Mardi 1<sup>er</sup>** septembre  
après-midi  
Retour le **jeudi 3** septembre  
après-midi

## RENTREE GRANDES SECTIONS

**Jeudi 3** septembre après-midi



### HORAIRES MATERNELLE

**8h20**

(ouverture 10 min. avant  
fermeture 5 min. après)

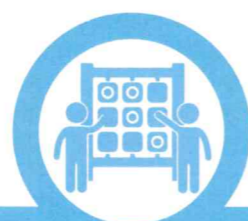
**11h40**

(ouverture 10 min. avant)

**13h40**

**16h20**

Accueil et récupération  
des enfants  
au portail blanc situé  
impasse Georges Pradal.



### PÉRISCOLAIRE MATERNELLE

**Matin : 7h30 • 8h10**  
**Soir : 16h20 • 18h30**

Accueil et récupération  
des enfants  
au portail blanc situé  
impasse Georges Pradal.

Le périscolaire fonctionne à  
partir du **vendredi 4**  
**septembre** au matin.

Toute modification - inscription ou  
annulation - doit être communiquée  
avant le **19** du mois concerné.



### RESTAURATION SCOLAIRE MATERNELLE

Service assuré dès le  
**vendredi 4/09**.

**2 choix de menus**  
**sont proposés :**  
merci de communiquer vos  
choix au service enfance  
avant le **19** de chaque mois  
pour le mois suivant, pour  
prise en compte.

Menus publiés sur :  
[www.cuges-les-pins.fr](http://www.cuges-les-pins.fr)

# ENFANCE



**ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE**  
RENTREE LE 1<sup>ER</sup> /09

## ACCUEIL DES ENFANTS :

Parvis entrée Simone Veil chemin du  
cimetièrre et cheminement piétonnier qui part  
du chemin de la Roque vers l'entrée du  
bâtiment\*.

## HORAIRES ÉLÉMENTAIRE :

**8h30** (ouverture 10 min. avant) • **12h**  
**14h00** (ouverture 10 min. avant) • **16h30**

## PÉRISCOLAIRE ÉLÉMENTAIRE :

Accueil des enfants : Parvis entrée  
Simone Veil, portail noir.

**Matin : 7h30 • 8h20**  
**Soir : 16h30 • 18h30**

Pas de périscolaire le 1<sup>er</sup> septembre matin.  
Le périscolaire fonctionne dès  
le **mardi 1/09** au soir.

Toute modification • inscription ou annulation •  
doit être communiquée avant le **19** du mois concerné.

## RESTAURATION SCOLAIRE ÉLÉMENTAIRE

Service assuré dès le **mardi 1<sup>er</sup> septembre**.

**2 choix de menus sont proposés :**  
merci de communiquer vos choix au service  
enfance avant le **19** de chaque mois pour  
le mois suivant, pour prise en compte.

Menus publiés sur :  
[www.cuges-les-pins.fr](http://www.cuges-les-pins.fr)

## LA CIRCULATION AUX ABORDS DE L'ÉCOLE SIMONE VEIL :

Le **stationnement est possible**  
en épi le long du Chemin des écoliers  
sur les places matérialisées.

Pour plus de confort, il est conseillé  
d'utiliser le **parking aménagé**  
face à la cuisine centrale

• **entrée, chemin Joseph Roumanille** •

Un **cheminement piéton aménagé**  
et sécurisé vous permettra de longer  
l'école et de rejoindre le parvis.

Un **parking est dédié aux**  
enseignants. Merci de le respecter.

Pour garantir la sécurité de tous et de  
vos enfants, la **circulation est limitée**  
à **30 km/h** aux abords de l'école.

\*Sauf autres précisions données  
par la directrice lors de la rentrée.



# ENFANCE



**ALSH  
LES MERCREDIS**

## POUR LES LUTINS (3-6 ANS) ET LES BENJAMINS (7-11 ANS)

Ouverture le **mercredi 2 septembre** • Lieu d'accueil à **Simone Veil**  
**Inscriptions** : Pour les mercredis, les inscriptions (dans la limite des places disponibles) sont prises au mois ou à l'année auprès du Pôle Enfance Jeunesse.

*Toute modification - inscription ou annulation - doit être communiquée avant le 19 du mois concerné.*

### 5 POSSIBILITÉS D'ACCUEIL

Les **repas des mercredis** se prennent pour tous les enfants (de 3 à 11 ans) sur le satellite Molina (école S. Veil).

#### MATIN :

Arrivée entre **7h30 et 9h**  
**7h30 • 13h30** avec repas  
**7h30 • 12h** sans repas

#### APRÈS-MIDI :

Départ entre **17h • 18h30**  
**12h • 18h30** avec le repas  
**13h30 • 18h30** sans le repas

#### JOURNÉE :

Arrivée entre **7h30 • 9h**  
 Départ **17h • 18h30**  
**7h30 • 18h30** avec repas

### SECTEUR JEUNES (+12ANS)

Des informations seront communiquées à la rentrée.

**ATSP** (Aide au Travail Scolaire  
 Personnalisé pour collégiens  
 et lycéens.)

Des informations seront communiquées à la rentrée.

### TRANSPORTS SCOLAIRES 2020-2021

Connectez-vous sur le site :  
[www.lepilote.com](http://www.lepilote.com)  
 Et laissez-vous guider !

Ou appel gratuit :  
 0 800 710 588

### SERVICE ENFANCE :

Le **service enfance** est ouvert les lundi, mardi, mercredi, jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h45, le vendredi de 8h00 à 12h00, le samedi (hors juillet et Août) de 9h00 à 12h00.  
 Tél : 04 42 73 39 43  
 Mail : [service.enfance@cugeslespins.fr](mailto:service.enfance@cugeslespins.fr)

Règlement intérieur : disponible sur le site internet de la commune rubrique enfance/jeunesse

**Covid-19** : La municipalité est mobilisée et se tient informée de toute évolution sanitaire afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions de sécurité.

# ENFANCE



**RENTRÉE  
COLLÈGE**

## LA RENTRÉE AU COLLÈGE JEAN DE LA FONTAINE SE FERA EN DEUX TEMPS

(Sous réserve que la situation sanitaire ne modifie pas l'organisation d'accueil des élèves et des personnels)

**MARDI  
1<sup>ER</sup>/09  
2020**

### ACCUEIL ET REMISE DES LIVRES ET DES EMPLOIS DU TEMPS

**6<sup>ème</sup> : 8h30 • 13h45**

Déjeuner offert de 12h00 à 13h45 pour toutes les 6<sup>èmes</sup> • Externes et demi-pensionnaires •

Une **réunion d'information** (conventions tablettes) à l'attention des familles de 6<sup>èmes</sup> aura lieu le **lundi 7 septembre 2020 de 17h00 à 18h00** dans l'amphithéâtre avec la direction et de **18h00 à 19h00**, **réunion par classe** avec le Professeur principal et l'équipe pédagogique.

**4<sup>ème</sup> : 13h50 • 16h50**

Une **réunion organisée fin septembre** sera communiquée aux parents par le professeur principal.

**MERCREDI  
02/09  
2020**

### ACCUEIL ET REMISE DES LIVRES ET DES EMPLOIS DU TEMPS

**5<sup>ème</sup> : 8h00 • 11h00**

Une **réunion organisée fin septembre** sera communiquée aux parents par le professeur principal.

**3<sup>ème</sup> : 9h00 • 12h00**

Une **réunion d'information** à l'attention des familles de 3<sup>èmes</sup> aura lieu le **mardi 15 septembre 2020 de 17h00 à 18h00** dans l'amphithéâtre avec la direction et de **18h00 à 19h00**, **réunion par classe** avec le Professeur principal et l'équipe pédagogique.

Les emplois du temps définitifs rentreront en vigueur le **lundi 14/09**.

## RENTRÉES DANS LES COLLÈGES ET LYCÉES ENVIRONNANTS

Pour les rentrées dans les collèges et lycées de **La Ciotat** (lycée Lumière et Méditerranée), **Aubagne** (collège Lou Garlaban), **Saint Jean de Garguier** ou **Marseille**, nous vous invitons à vous rapprocher des établissements afin d'obtenir les renseignements nécessaires.



# CRÈCHE



LA RENTRÉE À LA MAISON DES BÉBÉS

La rentrée va se faire aussi du côté des tout-petits. Les nouveaux venus (et leurs parents) feront une semaine d'adaptation pour une rentrée tout en douceur. Et chacun reprendra le rythme habituel ponctué de siestes, jeux, ateliers, goûters... et autres activités que leur prépare l'équipe de la maison des bébés.



## MAC OU MAF : QUELLES DIFFÉRENCES ?

L'équipe du **MAC** se compose de 7 agents : une éducatrice de jeunes enfants, deux auxiliaires de puériculture, deux CAP petite enfance et deux agents polyvalents. Tous accueillent les enfants de 0-3 ans au sein même de la crèche de 8h à 18h, un à cinq jours par semaine.

L'équipe du **MAF** se compose de 10 assistantes maternelles, qui gardent les enfants à leur domicile. Elles se regroupent une à deux fois par semaine à la crèche avec le MAC pour participer à tous les moments forts : activités, spectacles, moments festifs, éveil musical, corporel...



Cette année encore, la crèche fait appel à des intervenants pour animer certains moments comme Marilyn de la Petite mélodie qui se déplace pour danser, chanter et conter des histoires aux enfants.

## INFORMATIONS :

Si vous souhaitez vous renseigner pour inscrire votre enfant au **MAC** ou au **MAF**, **Véronique**, la directrice de la crèche vous renseigne au **04 42 73 96 80**  
Les personnes intéressées pour participer au forum sont priées de se rapprocher au plus vite du **service communication** au **04 42 01 38 00**

# VIE MUNICIPALE



LA MAIRIE VOUS INFORME

À partir de septembre, Monsieur le maire et ses adjoints tiendront une permanence chaque samedi matin en mairie. Sans rendez-vous, vous pourrez rencontrer vos élus et échanger sur différents sujets. D'autre part, si vous souhaitez rencontrer un élu en particulier pour un sujet en lien avec sa délégation, vous pouvez vous rapprocher du secrétariat des élus au **04 42 73 39 49** pour fixer le rendez-vous.

## LE 14 JUILLET

La cérémonie du 14 juillet a été célébrée par les élus en présence d'élus de communes voisines, de représentants de la légion étrangère, de la gendarmerie, des anciens combattants, des sapeurs-pompiers, de la paroisse, d'élus et de Cugeois venus pour l'occasion.



Le comité des fêtes a poursuivi la soirée avec sa désormais célèbre sardinade. La municipalité remercie le magasin **Carrefour Contact** d'avoir offert les sardines. Tables éloignées, marquage au sol, masques... tout était mis en place pour fêter ce 14 juillet dans le respect des règles sanitaires. La soirée s'est achevée par un feu d'artifice « surprise » proposé par le comité des fêtes, sous l'œil vigilant du CCFE.



## LE CENTRE DE LOISIRS

Pour les vacances d'été, le Centre de loisirs a proposé à nos enfants des activités « DIY » (Do It Yourself). C'est donc des activités manuelles et créatives que les enfants ont réalisées. Les plus petits comme les plus grands ont également fait des jeux de plein air et concours de pétanque à l'ombre des pins du jardin de la ville. Les plus grands ont profité des sessions de **LASER Game** offertes par le starter park et d'une **pizza party** offerte par l'Olympien. Merci à eux !



## LE CHARNIER DE SIGNES

La commune de **Cuges les Pins** représentée par **France Leroy**, 1ère adjointe et **Frédéric Adragna**, 2ème adjoint ont rendu hommage, samedi 18 juillet, aux martyrs du charnier de Signes.





# LOISIRS À CUGES

partage  
ateliers  
sports  
loisirs  
arts

FORUM DES ASSOCIATIONS ET LOISIRS DE CUGES  
9h-13h

SAMEDI 5 SEPTEMBRE

GROUPE SCOLAIRE SIMONE VEIL

## L'ACTU DES ASSOCIATIONS

### ASSOCIATIONS ET LOISIRS DE CUGES

Le forum des associations et loisirs de Cuges est ouvert cette année à toutes les associations, ainsi qu'à tous les acteurs économiques cugeois dispensant des activités de loisirs, sport, culture, art, nature... toute l'année. Les personnes intéressées pour participer au forum sont priées de se rapprocher au plus vite du service communication au **04 42 01 38 00**

#### PEEP



Chers Parents, votre enfant va faire sa rentrée scolaire. Notre association de parents d'élèves présente dans les établissements scolaires maternelles, élémentaires et collège vous représente avec cohésion tout au long du cursus scolaire et défend l'intérêt des enfants et des familles. Vous souhaitez « être présent autrement » dans l'établissement de votre enfant ? En savoir davantage sur le rôle des représentants de parents d'élèves ? Vous ne connaissez pas la PEEP ?

**VENEZ NOUS RENCONTRER**  
**RÉUNION D'INFORMATION A CUGES**  
Samedi 12 Septembre de 10h à 13h  
Salle des Arcades  
Peepcuges13@gmail.com

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE A GEMENOS**  
Samedi 19 septembre 10h  
Maison des Associations  
Route de Saint Pons à droite après la coopérative

#### LA CATÉCHÈSE COMMUNIQUE :

La rentrée de la catéchèse se fera le mercredi 9 septembre à 10h. Les permanences pour les renseignements et les inscriptions auront lieu les **lundi 7 et mardi 8 septembre** de 17h à 18h dans la salle paroissiale. La messe de rentrée de l'ensemble paroissial aura lieu le **dimanche 13 septembre** à 10h30 à Gémenos.

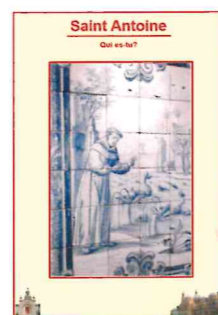
#### NAÏADE HACKER (CIE DE THÉÂTRE MULTI-ARTS LIBÉRATEURS)



La compagnie de théâtre Naïade Hacker est fière de continuer les cours de théâtre et de film pour la 2ème année consécutive. Petite nouveauté de l'année : un cours de théâtre adulte ouvre ses portes à partir d'octobre.

Les ateliers que nous proposons visent toujours à aider leurs membres à libérer leur parole et leur corps. Les ateliers film propose de créer un film de A à Z et nous permettent de mettre toute la créativité et l'imagination des enfants au service du groupe. Les projets de fin d'année s'étant vu écourtés, ils reprendront en septembre et seront enrichis grâce aux nouveaux inscrits. Pour en savoir plus, contactez Juliette au **07 81 36 97 66**. Rejoignez-nous sur facebook: @naiadehacker

#### LES AMIS DE SAINT ANTOINE



**Création d'un petit livret** qui vient de paraître : « Saint Antoine qui es-tu ? » Il s'adresse à tous ceux qui ont envie de connaître les raisons qui lient Cuges-les-Pins à Saint Antoine de Padoue, et aux pèlerins qui viennent prier Saint Antoine à Cuges.

Ce livret est réalisé par l'association des Amis de Saint Antoine (ASA) Il est illustré de photos et de quelques documents peu connus. Vous le trouverez sur le stand «ASA» au forum des associations.

# LOISIRS À CUGES



#### UTPALA

Michèle et Lisbeth vous informent de la reprise des cours de HATHA YOGA à partir du 14 septembre.

- Avec Michelle : LUNDI et JEUDI de 18h30 à 19h45 à la Chapelle des Pénitents et le MARDI de 9h à 10h15 à la Salle de danse.
- Avec Lisbeth : MERCREDI de 18h30 à 19h 45 à la Chapelle des Pénitents.

#### Inscriptions et contacts :

Michelle : 06 12 83 23 09 • Lisbeth : 06 21 54 19 12

#### MN CUGES



Pratique de la marche nordique par l'organisation de séances d'entraînement, de sorties nature et par la participation à diverses manifestations sportives. Les séances sont dispensées par des animateurs de marche nordique diplômés par la Fédération Française de Randonnée. Nous proposons trois séances par semaine, le lundi de 14 à 16h, le mercredi et le vendredi de 18h à 20h. Infos : mncuges.fr • mncuges@orange.fr

#### DANSE ATTITUDE ACADEMIE



Danse Attitude Académie vous donne rdv à la rentrée pour une nouvelle année de danse : danse classique, Néo-classique, pom-pom-girls, hip-hop - street dance, cabaret, éveil corporel pour les 3-4 ans, barre à terre, stretching.... Si vous souhaitez essayer, n'hésitez pas, je vous ferai partager ma passion pour la danse. Je serai présente au forum des associations le 5 septembre pour tous renseignements. Pour les inscriptions, une permanence sera tenue le **lundi 7 septembre à la salle de danse de 17h45 à 19h30**, ainsi que le **mardi 8 septembre à la salle des Arcades de 17h45 à 19h30**. Reprise des cours de danse le **lundi 14 septembre**. À très bientôt, vivement qu'on se retrouve ! Fabienne : 06 18 89 63 82

#### TENNIS CLUB CUGES



Rentrée rebondissante !  
**DU NOUVEAU AU TC CUGES**

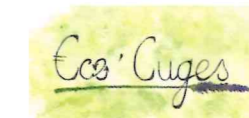
La constitution d'un nouveau bureau a été votée et nous tenions à remercier chaleureusement les anciens membres Anne et Gil DENIS ainsi que Nicolas NUX et Annie FONTEIX pour leur travail et

leur implication durant ces 2 années qui nous permettent de poursuivre dans d'excellentes conditions !

**PROGRAMME RENTRÉE** En route pour une nouvelle année sportive. Nous aurons le plaisir de vous rencontrer lors du forum des associations, le 5 septembre.

Permanence des inscriptions / réinscriptions au club : **les 26 août (17h à 20h) et 29 août (10h à 12h)**. Journée découverte (enfants) le 9 septembre (adultes) le 12 septembre. **VENEZ NOMBREUX !** Café / tennis le 1er dimanche de chaque mois (la matinée) Contact : staff.tccuges@gmail.com Laurent F. : 06 19 34 84 98

#### ECO'CUGES



L'association Eco'Cuges tiendra un stand sur le marché le samedi 12 septembre 2020.

Vous pourrez venir vous renseigner et adhérer à l'association. Quelques articles vous seront également proposés à la vente afin de financer nos projets. Pour tous renseignements complémentaires : ecocuges@gmail.com

#### FOYER RURAL

Le foyer rural sera présent le samedi 5 septembre 2020 de 9h à 13h au forum des assos. Toutes nos activités vous seront présentées ce jour-là. Les inscriptions seront prises lors de l'assemblée générale le samedi 12 septembre 2020 à 18h30 salle des mariages. Roger THURIES : 06 34 77 43 27



# LOISIRS À CUGES

partage  
ateliers  
sports  
loisirs  
arts

FORUM DES ASSOCIATIONS LOISIRS DE CUGES  
9h-13h

SAMEDI 5 SEPTEMBRE

GROUPE SCOLAIRE SIMONE VEIL

L'ACTU DES ASSOCIATIONS

# LOISIRS À CUGES

partage  
ateliers  
sports  
loisirs  
arts

FORUM DES ASSOCIATIONS  
9h-13h

SAMEDI 5 SEPTEMBRE

GROUPE SCOLAIRE SIMONE VEIL

L'ACTU DES ASSOCIATIONS

## EXAUDI



Le bureau d'**Exaudi** et tous les professeurs sommes impatients de vous retrouver à la rentrée de septembre, pour pouvoir enfin danser et oublier ces derniers mois en espérant que cette crise sanitaire soit loin de nous ?

Cette saison a fini malheureusement sans notre gala de fin d'année, ce spectacle

pour lequel tous nos danseurs travaillent toute l'année et qui nous fait vibrer, mais qu'à cela ne tienne nous ferons deux fois mieux l'année prochaine.

Nous remercions tous nos adhérents de leur soutien et espérons tous vous revoir et nous vous donnons rendez-vous le 5 septembre pour la journée des associations pour vous présenter nos disciplines, hip-hop, jazz, danse latine, éveil et initiation à la danse et vous donner les horaires des cours, bien sûr nous vous attendons nombreux.

Un **stage multi-danse de rentrée** est prévu le 29 août\* et nous commencerons les **stages de l'année** le 26 septembre avec la danse orientalo-egyptienne.

Dans le respect des consignes gouvernementales actuelles et à venir.

Exaudivement Votre, Corinne, Christelle et Marie-Agnès

\*renseignements et inscriptions 06 18 87 57 99 • 06 62 36 91 85

## ES CUGES

Suite à la démission, du président de l'ES Cuges M. CANTAREIL, sa vice-présidente Mme FABRE Céline prend le relais. Nous accueillons un nouveau directeur sportif Richard MARSILI et de nouveaux éducateurs.

Nous serons présents à la **fête des associations le 5 septembre**, nous effectuerons des permanences du **2 au 30 septembre (les lundis, mercredis et vendredis) de 18h15 à 19h30**. Vous pouvez nous contacter via le **Facebook du club** ou à [contact@escuges.fr](mailto:contact@escuges.fr)

**Reprise des entrainements début septembre** les dates et horaires d'entrainements seront diffusés sur le Facebook du club.

## CLUB SPORTS LOISIRS

L'association **Club Sports Loisirs** vous propose des **cours de gymnastique accessibles à toutes personnes**.

Ces techniques misant sur une approche globale du corps permettent d'entretenir sa forme, sa silhouette, sa souplesse et sa posture sans se faire mal. Vous n'avez jamais fait de gym ? Vous ne savez pas si cela est fait pour vous ? N'hésitez plus ! Cela ne vous engage en rien, venez faire un cours d'essai aux horaires des cours ci-dessous.

Horaires : **Mardi et jeudi de 19h à 20h**, Salle de la Coopé 1er étage à partir du 8 septembre. Infos : Katia 06 65 69 29 23

## CUGES RANDOS LOISIRS



L'Association Cuges Rando Loisirs affiliée à la Fédération Française de Randonnée propose des **balades et randonnées encadrées par des animateurs brevetés**. À notre programme, des **randos douces**, des **randos toniques**, des **randos à la journée** et des **randos**

**Santé**. L'association organise également des sorties sur plusieurs jours. Une section « rando patrimoine » propose des balades à la journée vers des sites caractéristiques de notre région. Notre site « [CugesRandoLoisirs.fr](http://CugesRandoLoisirs.fr) » vous présente en détail notre programme ainsi que la vie de notre association. Venez nous rejoindre pour une activité de plein air en harmonie avec la nature, à la découverte de notre patrimoine le tout dans une ambiance conviviale. **L'assemblée générale de l'association se tiendra le jeudi 3 septembre 2020.**

## PILATES ASCH CUGES

Nos **cours de Pilates** et de **renforcement musculaire** reprendront le **8 septembre 2020**.

Comme l'an dernier nos cours de Pilates se tiendront au Dojo :

- mardi matin 9h30-10h30
- jeudi matin 8h45-9h45
- jeudi soir 18h00-18h45
- samedi matin 9h15-10h15

• Un cours de 12h15-13h15 à la salle de danse complète ce planning.

• Un renforcement musculaire aura lieu également le jeudi soir 17h15-18h00 au Dojo.

Ces cours s'adressent à **tout public** et sont à des **tarifs très abordables**. Ils ont lieu également pendant les vacances scolaires. Pour tout renseignement, merci de nous contacter par mail : [aschcuges@free.fr](mailto:aschcuges@free.fr) Ou par téléphone : 07 81 49 34 42

## SOUTH DANCERS GANG

Comme chaque année, les **South Dancers Gang** reviennent en septembre pour vous apprendre à **danser la Country**. Passionné(e)s de danse ou simples curieux(ses), venez nous rejoindre pour faire quelques pas de danse avec nous ! Ambiance conviviale et chaleureuse garantie !

Les **cours de débutants se déroulent tous les mercredis de 18h à 19h15** à la Salle des Arcades. Un cours d'essai gratuit est possible. **Début des cours le 9 septembre.**

Informations et renseignements auprès d'Elsa au 06 35 43 24 07 ou par mail à [contact@southdancersgang.fr](mailto:contact@southdancersgang.fr).

## ROSE PIMENT

En attendant de vous retrouver, dès la rentrée sur le marché où nous vous ferons redécouvrir notre diversité culinaire, l'association **Rose Piment** (association pluriculturelle) est ouverte à toutes vos suggestions (recettes, gâteaux...).

Vous pouvez nous contacter au 06 07 49 54 20 ou au 06 17 61 19 75.

## TERRE DES PATTOUNES

### CLUB CANIN

École du chiot (à partir de 2 mois), **Education et Agility**. Educateurs formés et diplômés de la Société Centrale Canine. Les cours visent à une bonne intégration du chien dans l'environnement social et la construction d'une relation harmonieuse avec sa famille humaine.

L'agility, discipline sportive, est accessible à tous. Elle peut se pratiquer en loisir ou en compétition.

1er cours d'essai offert. Adhésion annuelle 150€ + 20€. Contact Nathalie : 06 61 62 66 02

# ÉVÉNEMENTS

## Parcours d'art, ART EN CIEL dans les lieux historiques de Cuges

L'association invite **15 artistes internationaux du 19 au 25 octobre** pour cet événement.

Elle cherche des hôtes qui pourraient accueillir un ou deux artistes pour ces 5 nuits.

Si vous avez une grande maison et des disponibilités n'hésitez pas à nous contacter : 06 15 97 86 18 ou par mail au [accueil@tadlachance.com](mailto:accueil@tadlachance.com)

L'association désire impliquer également d'autres associations, intervenants, ou autres pour animer ce parcours d'art (danse, musique, poésie).

## Tadlachance • Pierre Blanche



Les artistes de l'association **tadlachance**, Madeleine Doré et Françoise Rod préparent une **exposition à Aubagne**, grâce à la bourse de la création locale aubagnaise. Vous êtes invités à venir suivre cette exposition évolutive à l'espace de la Porte Gachiou, rue Gachiou Aubagne

Résidence de création du **10 au 5 septembre**. Exposition du **8 au 12 septembre**. Finissage le **11 septembre à 18H 30** Contact : 06 15 97 86 18

## Journée art nature avec tadlachance : Samedi 19/09

Marcher en observant la nature dans le paysage des collines de la Sainte-Baume, récolter différents éléments naturels trouvés sur place (bois, pierres, feuilles etc.) pour réaliser une œuvre d'art éphémère.



Initiation au courant du **land art** autour d'un pique-nique tiré du sac et **réalisation simple avec la nature** comme matériau d'art. Parents et enfants vous êtes bienvenus. Lieu de rendez-vous : **Jardin de la ville de Cuges à 10h - Retour vers 17h** Réservation : 06 15 97 86 18 Gratuit si carte de membre, prix de la carte 10 euros, enfants gratuits.



# TRIBUNE LIBRE

## EXPRESSION DES ÉLUS N'APPARTENANT PAS AU GROUPE MAJORITAIRE

### Retour sur Terre...

Après les belles promesses de la campagne électorale, retour à la réalité. Lors du dernier conseil d'école à la maternelle, la majorité a annoncé la couleur : **réduction de la dotation communale, 100 € de moins par classe, et des moyens humains, une ATSEM ne sera pas remplacée.**

L'explication donnée : le personnel est en sureffectif ! les ATSEM et les maîtresses apprécieront. Oui, le minimum réglementaire pour l'école est de 6 ATSEM. Mais pour autant 1 ou 2 ATSEM de plus, ça n'est pas 1 ou 2 ATSEM de trop. Quelle reconnaissance pour leur dévouement et leur professionnalisme durant la crise sanitaire.

Ce sont des difficultés supplémentaires pour le personnel et moins de matériel pour les enfants sauf si les parents sont mis à contribution ! Suppression aussi du minibus pour les activités : il y a un problème d'assurance pour la mairie mais il n'y en aura visiblement pas pour les associations. Comprenez qui pourra.

Nous vous souhaitons malgré tout une bonne rentrée et restons vigilants.

Vos élus d'opposition « Cuges c'est vous » : *Fabienne BARTHELEMY, Pascaline DUBRAY, Audrey MOLINA, Jean Henri LESAGE, Eric REMEN* (<https://cuges-c-vous.fr> et facebook page Cuges c'est vous)

## EXPRESSION DES ÉLUS APPARTENANT À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Nous évaluons les pertes de recettes budgétaires liées à la crise covid à **400 000 €** en 2020. Pour autant, durant cette période, la commune a continué à payer le personnel municipal confiné, car malheureusement, l'Etat n'accorde pas de chômage partiel aux collectivités.

### Pour répondre à vos questions :

Le budget des écoles n'a pas été abaissé mais ajusté en fonction de la période d'activité réduite en 2020. Les crédits budgétaires seront certainement augmentés sur certains postes par le biais de décisions budgétaires modificatives de fin d'année.

**Pour l'école maternelle, la municipalité déploie 7 Agents Territoriaux Spécialisés dans les Ecoles Maternelles. L'encadrement conventionnel stipule que l'affectation de 6 Atsem suffirait par rapport à la configuration de notre école. En outre, la commune met à disposition des écoles, un nombre suffisant de personnel qualifié, dédié à l'encadrement périscolaire et au temps de cantine.**

La mise à disposition de personnel communal aux associations, est illégale et engage pleinement la responsabilité pénale du maire c'est pourquoi, le minibus sera désormais mis à disposition des associations à l'exclusion de son conducteur.

Groupe Cuges Avenir

# PETITS BONHEURS



## NAISSANCES

Léonie GUYOT, née le 2 juin

Louna SANTANIELLO ROLLAND, née le 10 juin

Angelo FIGORITO, né le 24 juin

Éléna FLECK, née le 25 juin



## MARIAGES

Dylan CLERCQ et Bélinda DUROURE  
mariés le 17/07/2020

Nicolas DA CRUZ ANDRADE et Capucine EOUZAN-DURBEC  
mariés le 18/07/2020

# ACTUS



## PROTÉGEONS L'ENVIRONNEMENT

Alors que les masques jetables sont devenus des accessoires indispensables à la reprise de l'activité, malheureusement, par inconscience ou méconnaissance, ils sont jetés un peu partout sur la voie publique ou en pleine nature. Devenus un véritable fléau pour l'environnement, les lingettes, gants et masques usagés jetés, sont potentiellement contaminés et peuvent contribuer à la propagation du virus tout en affectant durablement notre environnement. Tout comme les serviettes hygiéniques, fabriquées en textiles « non tissés polypropylènes », ces masques sont non recyclables. Ces protections jetables, à usage unique et potentiellement

infectieuses, ne peuvent pas être recyclées dans les centres de tri. En effet, on ne peut pas placer les masques au recyclage, ni les mouchoirs, ni les gants, ni les lingettes mais **il faut les jeter dans les ordures ménagères**. Ils y seront incinérés pour éviter toute contamination potentielle. La solution la plus simple réside encore dans la production de masques réutilisables plutôt que jetables dans l'avenir. **La commune dispose encore de quelques masques qui ont été confectionnés par les couturières de Cuges, vous pouvez en récupérer à l'accueil de la mairie.**

## ATTENTION AUX AMENDES !

Le ministère de la Transition écologique et solidaire rappelle la législation en vigueur : jeter les lingettes, gants et masques usagés sur la voie publique fait actuellement encourir au fautif **une amende de 68 euros**, qui peut être majorée de 180 euros (décret du 27 mars 2015).



Afin de limiter les risques d'une reprise de l'épidémie, **le port du masque grand public est rendu obligatoire dans tous les lieux clos**, en complément des gestes barrières, à compter du 20 juillet.

**Les masques ne se recyclent pas.**  
*Pire, ils mettent entre 400 et 450 ans à se désagréger !!*  
**Ne les jetez pas sur la voie publique ou dans la nature.**

## LE SAVIEZ VOUS ?

27 députés se sont mobilisés dans toute la France pour demander à la secrétaire d'Etat auprès du ministre de la transition écologique et solidaire, **la création et l'organisation d'une filière de recyclage spécifique aux masques.**

Cette surconsommation inhabituelle de ces équipements ne pouvait que soulever la **question de leur collecte**. Des recherches sont donc actuellement menées.





*Rentrée scolaire*  
*le mardi 1<sup>er</sup> septembre 2020*

